

Specificity of the M2 cursus for students of ECLyon, InsaLyon, Polytech'Lyon, ENTPE, ECAM

Les élèves-ingénieurs de l'ECLyon, l'Insa de Lyon, l'ENTPE et Polytech'Lyon peuvent être autorisés à suivre le M2 d'Acoustique en parallèle de leur dernière année de cycle ingénieur. L'intérêt pour ces étudiants est d'accéder à une spécialisation en Acoustique et d'acquérir une expérience et des compétences complémentaires en R&D et en recherche.

Au titre des équivalences accordées par la formation scientifique qu'ils suivent dans leur école d'ingénieur, ces étudiants bénéficient d'un cursus de M2 allégé qui leur permet de suivre en parallèle leurs deux formations. Les étudiants en double cursus master-ingénieur doivent par ailleurs effectuer un stage de recherche en Acoustique, en laboratoire ou dans l'industrie, qui peut être commun avec le stage ou projet de fin d'étude de la formation d'ingénieur, mais qui donne lieu à une présentation scientifique et une évaluation spécifiques, axées sur le travail de recherche réalisé. Ce stage de recherche, d'une durée de 5 à 6 mois doit être effectué entre le 1er mars et le 30 septembre.

Pour candidater au M2 d'Acoustique

Les élèves-ingénieurs sont invités à prendre contact avec le responsable du Master Acoustique de leur établissement :

- pour l'ECL : Christophe Bailly
- pour l'ENTPE : Catherine Marquis-Favre
- pour l'INSA : Etienne Parizet
- pour Polytech'Lyon : Jean-Christophe Béra

(Pour toute autre école d'ingénieur s'adresser à : master-acoustics@listes.ec-lyon.fr)

Pour constituer le dossier de candidature complet, voir sur le site web la page « Inscription » ou « How to apply ».

A la rentrée universitaire, les étudiants admis s'inscriront alors au Master Acoustique directement auprès de leur école d'ingénieur, dans le cadre d'une double inscription universitaire.